|  |  |
| --- | --- |
|  | F |
| Union internationale pour la protection des obtentions végétales |  |

|  |  |
| --- | --- |
| Comité technique  Cinquante-septième session Genève, 25 et 26 octobre 2021 | TC/57/12  Original : anglais  Date : 31 août 2021 |

ModÈle de principes directeurs d’examen fondÉ sur le Web

Document établi par le Bureau de l’Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l’UPOV

RÉsumÉ

L’objet du présent document est de rendre compte des faits nouveaux concernant le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web.

L’UPOV a élaboré le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web (voir : https://www3.wipo.int/upovtg/) pour mettre en œuvre les conseils pour l’élaboration des principes directeurs d’examen figurant au document TGP/7 “Élaboration des principes directeurs d’examen”. Une liste des caractères et des niveaux d’expression qui figurent dans les principes directeurs d’examen déjà approuvés après l’adoption du document TGP/7 (“caractères approuvés”) est fournie dans le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web.

Le TC est invité

a) à noter que le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web et la base de données des caractères approuvés seront transférés vers des serveurs en ligne d’ici 2022, ainsi qu’une mise à niveau des nouvelles technologies en matière d’infrastructure et de programmation afin d’examiner les questions soulevées par les utilisateurs et d’en permettre l’utilisation pour élaborer les principes directeurs d’examen propres aux différents services,

b) à prendre note que des entretiens avec les membres de l’UPOV seront menés afin de recueillir les exigences des membres de l’UPOV en matière d’élaboration des principes directeurs d’examen propres aux différents services à l’aide du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web et

c) à prendre note qu’une formation à l’utilisation du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web peut être organisée sur demande.

Les abréviations ci-après sont utilisées dans le présent document :

TC : Comité technique

TC-EDC : Comité de rédaction élargi

TWA : Groupe de travail technique sur les plantes agricoles

TWC : Groupe de travail technique sur les systèmes d’automatisation et les programmes d’ordinateur

TWF : Groupe de travail technique sur les plantes fruitières

TWO : Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers

TWP : Groupes de travail technique

TWV : Groupe de travail technique sur les plantes potagères

La structure du présent document est la suivante :

[Résumé 1](#_Toc82610002)

[Élaboration des principes directeurs d’examen propres aux différents services 2](#_Toc82610003)

[Détermination des exigences 2](#_Toc82610004)

[Migration vers des serveurs en ligne 2](#_Toc82610005)

[Formation 2](#_Toc82610006)

[Guide pour les utilisateurs du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web 3](#_Toc82610007)

ANNEXE Caractéristiques du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web

# Élaboration des principes directeurs d’examen propres aux diffÉrents services

La version n°1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web a été conçue en vue de l’élaboration de principes directeurs d’examen pour l’UPOV. Elle a toutefois également été conçue de manière à ce que la version n° 2 permette aux membres de l’Union d’utiliser :

a) les principes directeurs d’examen de l’UPOV adoptés, qui serviront de base aux différents services d’examen pour l’élaboration de leurs principes directeurs d’examen;

b) le modèle et la base de données de caractères, afin que les différents services d’examen élaborent leurs propres principes directeurs d’examen en l’absence de principes directeurs d’examen de l’UPOV; et

c) les principes directeurs d’examen propres aux différents services d’examen, élaborés à l’aide du modèle, en tant que base d’élaboration des principes directeurs d’examen de l’UPOV.

La version n°2 comportera une fonction permettant aux différents services d’examen, tout en conservant la même structure, de modifier le texte du modèle qui servira de modèle à leurs propres principes directeurs d’examen; elle comportera aussi une fonction permettant aux différents services d’examen de convertir les principes directeurs d’examen de l’UPOV en leurs propres principes directeurs d’examen et d’apporter les modifications nécessaires.

## Détermination des exigences

La version n°2 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web sera élaborée sur la base des exigences des membres des différents services pour l’élaboration de leurs principes directeurs d’examen. Les entretiens avec les membres de l’Union seront menés par un expert commercial recruté chargé de recueillir leurs exigences.

L’élaboration de nouvelles fonctionnalités commencera en 2021, sous réserve de ressources disponibles.

# Migration vers des serveurs en ligne

Le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web et la base de données des caractères approuvés seront transférés vers des serveurs en ligne d’ici 2022. La migration comprendra une mise à niveau des nouvelles technologies en matière d’infrastructure et de programmation afin d’examiner les questions soulevées par les utilisateurs. Une fois cette opération achevée, le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web permettra d’utiliser la base de données en ligne des caractéristiques pour élaborer les principes directeurs d’examen propres aux différents services dans différentes langues.

Une méthode de validation de principe est en cours d’élaboration pour identifier les composants informatiques à utiliser. Cet exercice permettra de mettre en place une architecture technique pour traiter les problèmes signalés par les utilisateurs.

Formation

Lors de sa cinquante-troisième session, le TC est convenu qu’une formation à l’utilisation du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web doit être proposée aux groupes de travail techniques pendant les ateliers préparatoires de la session ou pendant les débats sur le point de l’ordre du jour relatif aux orientations pour les rédacteurs de principes directeurs d’examen. Le TC est convenu que la formation doit également comprendre des Questions fréquemment posées et des didacticiels destinés aux utilisateurs du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web (voir le paragraphe 239 du document TC/53/31 “Compte rendu”).

En 2021, une série d’ateliers électroniques préparatoires a été organisée avant les sessions des groupes de travail technique. Une démonstration du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web a été faite le 21 avril 2021, suivie d’une séance de questions et réponses. Ces ateliers ont été enregistrés et mis à disposition sur les pages Web des groupes de travail techniques.

Le Bureau de l’Union fournit, sur demande, une assistance aux différents experts par courrier électronique et par l’intermédiaire de réunions virtuelles.

Guide pour les utilisateurs du modÈle de principes directeurs d’examen fondÉ sur le Web

Les didacticiels relatifs aux rôles d’utilisateurs suivants sont mis à disposition dans le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web en cliquant sur le lien “Didacticiels” :

* Didacticiel Onglet Projets des experts principaux
* Didacticiel Onglet Observations des experts intéressés
* Didacticiel Onglet Examen des experts principaux



Vous pouvez également télécharger ces didacticiels en cliquant sur le lien ci-dessous : <http://upov.int/export/sites/upov/tgp/en/tg_template_tutorial_complete.pdf>

Le TC est invité

a) à noter que le modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web et la base de données des caractères approuvés seront transférés vers des serveurs en ligne d’ici 2022, ainsi qu’une mise à niveau des nouvelles technologies en matière d’infrastructure et de programmation afin d’examiner les questions soulevées par les utilisateurs et d’en permettre l’utilisation pour élaborer les principes directeurs d’examen propres aux différents services,

b) à prendre note que des entretiens avec les membres de l’UPOV seront menés afin de recueillir les informations concernant les exigences des membres de l’UPOV en matière d’élaboration des principes directeurs d’examen propres aux différents services à l’aide des principes directeurs d’examen fondé sur le Web et

c) à prendre note qu’une formation à l’utilisation du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web peut être organisée sur demande.

[L’annexe suit]

CARACTÉRISTIQUES DU MODÈLE DE PRINCIPES DIRECTEURS D’EXAMEN FONDÉ SUR LE WEB

(Extrait du document TC/50/10 “Rapport sur les faits nouveaux intervenus au sein de l’UPOV, y compris certaines questions examinées lors des dernières sessions du Comité administratif et juridique, du Comité consultatif et du Conseil”)

Le modèle de principes directeurs d’examen sera élaboré en deux phases distinctes, à savoir les versions nos 1 et 2.

#### Version n°1

La version n°1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web sera pleinement fonctionnelle en vue de l’élaboration des principes directeurs d’examen de l’UPOV par les experts principaux et permettra aux experts intéressés de formuler des observations. La version n°1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web sera achevée d’ici au début de l’année 2016, et une démonstration sera effectuée lors des sessions des TWP en 2016.

*Caractéristiques*

Les principales caractéristiques de la version n°1 sont les suivantes :

* un projet de principes directeurs d’examen sera élaboré en ligne par les experts principaux à l’aide du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web;
* un modèle fixe, contenant le texte standard général applicable à tous les principes directeurs d’examen (voir le document TGP/7 “Élaboration des principes directeurs d’examen”, section 3.1 “Le modèle de principes directeurs d’examen”);
* possibilité d’ajouter un texte standard supplémentaire (ASW) (voir le document TGP/7, section 3.2 “Texte standard supplémentaire (ASW) pour le modèle de principes directeurs d’examen”);
* renvois à des notes indicatives (GN) (voir le document TGP/7, section 3.3 “Notes indicatives (GN) concernant le modèle de principes directeurs d’examen”);
* une base de données des caractères (en anglais, français, allemand et espagnol) tirée des principes directeurs d’examen adoptés après l’adoption du document TGP/7/1 “Élaboration des principes directeurs d’examen” (adopté en 2004) (voir le document TGP/7, annexe 4 “Liste des caractères approuvés”);

La base de données contiendra toutes les informations tirées du Tableau des caractères, y compris les niveaux d’expression, les notes, les variétés indiquées à titre d’exemples, etc. Les caractères pertinents pourront être recherchés dans la base de données et un caractère pertinent sera intégré dans les principes directeurs d’examen et modifié ultérieurement, le cas échéant.

* des champs où les experts intéressés pourront noter leurs observations en ligne, et une fonction d’affichage de l’ensemble des commentaires;
* des options de sortie en format HTML, PDF ou Word;
* version en anglais seulement;
* outil de traduction du Tableau des caractères (chapitre 7).

Les caractères extraits sans changement de la base de données comprenant la liste des caractères approuvés seront indiqués et ne devront pas être traduits. S’agissant des autres caractères, les traducteurs pourront effectuer une recherche dans la base de données comprenant la liste des caractères approuvés et insérer les traductions requises. La traduction des autres chapitres des principes directeurs d’examen sera fournie séparément pour la version n° 1.

Version n°2

La version n°2 comportera les deux caractéristiques suivantes supplémentaires :

*Traduction parallèle*

Dans la version n°2 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web, les versions française, allemande et espagnole des principes directeurs d’examen seront établies automatiquement, en parallèle avec le libellé anglais du projet de texte standard, du texte standard supplémentaire (ASW) et des caractères extraits sans changement de la base de données comprenant la liste des caractères approuvés. Tout texte qui n’aura pas fait l’objet d’une traduction automatique sera signalé comme devant être traduit dans la langue concernée.

*Principes directeurs d’examen propres aux différents services*

La version n°1 du modèle de principes directeurs d’examen fondé sur le Web a été conçue en vue de l’élaboration de principes directeurs d’examen pour l’UPOV. Elle a toutefois également été conçue de manière que la version n°2 permette aux membres de l’Union d’utiliser :

a) les principes directeurs d’examen de l’UPOV adoptés, qui serviront de base aux différents services d’examen pour l’élaboration de leurs principes directeurs d’examen;

b) le modèle et la base de données de caractères, afin que les différents services d’examen élaborent leurs propres principes directeurs d’examen en l’absence de principes directeurs d’examen de l’UPOV; et

c) les principes directeurs d’examen propres aux différents services d’examen, élaborés à l’aide du modèle, en tant que base d’élaboration des principes directeurs d’examen de l’UPOV.

La version n°2 comportera une fonction permettant aux différents services d’examen, tout en conservant la même structure, de modifier le texte du modèle qui servira de modèle à leurs propres principes directeurs d’examen; elle comportera aussi une fonction permettant aux différents services d’examen de convertir les principes directeurs d’examen de l’UPOV en leurs propres principes directeurs d’examen et d’apporter les modifications nécessaires.

[Fin de l’annexe et du document]